

# JEAN-MICHEL CLÉMENT

www.jmclement2012.fr – 05 49 36 30 98 – Place du Champ de Foire – 86160 Gençay

Mes chers concitoyens,

Le peuple français vient d'accorder sa confiance à François Hollande en le portant à la présidence de la République.

**Dans notre circonscription, François Hollande a réuni 55 % des suffrages.**

Le changement avec François Hollande c'est la volonté de relancer le progrès social, de remettre la justice dans toutes les décisions et de faire à nouveau fonctionner l'économie et la finance au service des peuples et de l'emploi.



avec  
**FRANÇOIS  
HOLLANDE**

**DONNONS UNE MAJORITÉ  
AU CHANGEMENT**

# DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

avec **JÉAN-MICHEL  
CLÉMENT**



Ensemble, donnons à François Hollande, notre Président, une majorité à l'Assemblée nationale pour qu'il puisse mettre en œuvre le changement.

Député de votre circonscription depuis 2007, désormais élargie au canton de Vouneuil-sur-Vienne, ma détermination sera totale pour mettre en œuvre les engagements pris devant les Français :

- > **Permettre le redressement économique, industriel et agricole** et soutenir le « produire français » avec une stratégie industrielle : banque publique d'investissement, livret d'épargne industrie, investissement dans la recherche, formation des salariés ;
- > **Réorienter l'Europe**, pour la remettre au service de la croissance et de l'emploi, en renégociant le traité sur l'austérité et en appliquant la réciprocité commerciale dans les échanges pour lutter contre des pratiques fiscales, sociales et environnementales qui faussent les règles de notre économie ;
- > **Rétablir la justice**, et d'abord la **justice sociale** (retraite à 60 ans pour ceux qui ont leurs annuités, égalité salariale femmes-hommes, revalorisation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire), mais aussi la **justice fiscale** avec une tranche d'impôt sur le revenu à 75 % pour ceux qui gagnent plus de 1 million d'euros ;
- > **Rétablir aussi la justice territoriale** en impulsant avec tous les élus locaux, une nouvelle étape de la décentralisation : redonner de l'autonomie aux communes en contrepartie d'une plus grande responsabilité et rétablir un véritable pacte de confiance et de solidarité entre l'État et les collectivités locales ;
- > **Redonner aux services publics les moyens de leur action**, en adaptant leur organisation à nos territoires devenus si différents : il nous faut une école de proximité, accéder aux soins et à la justice autrement mais près de chez soi, (maisons de santé, maisons de justice...) et une présence constante de nos gendarmeries.

*C'est fort de votre confiance que je resterai un élu à l'écoute de chacun. Pour vous, je participerai aux réformes législatives nécessaires au redressement de la France.*

**Jean-Michel Clément**, votre député

Les 10 et 17 juin, votez Jean-Michel Clément et Guy Gévaudan, suppléant